

SOCIAL. L'ADMR propose un certain nombre de prestations visant à préserver l'autonomie de la personne : un vecteur de lien social.

ADMR : 328.829 heures d'intervention !

« **N**ous couvrons tout le département » déclare Yves-Emmanuel Mazingarbe, président de la Fédération du Loiret de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu rural). L'ancrage territorial de l'entité repose sur huit associations locales (Giennois, Loire-Beauce, Montargois, Orléans Val-de-Loire, Outarville, Pithiverais, Val-Forêt et Val-Sologne).

S'y ajoutent : l'association départementale Service Familles, l'association départementale de Services de Soins infirmiers à Domicile, l'association départementale Mandataire, une structure d'insertion par le travail nommée Domicile Services recevant quatre cents personnes par an et un accueil de jour à Gien. Sont admises dans ce dernier lieu des personnes atteintes de troubles neurodégénératifs : Alzheimer, Parkinson, etc. Objectif : aider les familles. « La personne est dépendante et potentiellement agressive : l'aidant



Yves-Emmanuel Mazingarbe : « Le plus important, c'est la relation. »

peut respirer et le service aide le malade à garder une part d'autonomie : préparer les repas, etc. » L'unité compte douze places. Service Familles apporte une aide morale, matérielle et éducative aux familles : relations parents/enfants, grossesses multiples, etc.

« Nous intervenons de la naissance à la fin de vie. Notre objectif : l'autonomie de la

personne. » Via des soins à domicile, une aide à la toilette ou pour les repas. Plusieurs des associations locales disposent d'un service de portage de repas à domicile. « Nous nous adaptons à l'évolution de la personne. Nous apprenons encore notre métier : accompagner des centenaires nous arrivera de plus en plus ! Nous servons de lien social : l'intervenant lors de sa visite. (...) La personne conti-

En chiffres

L'activité de l'ADMR peut se résumer à travers ces quelques chiffres (année 2015) :

- ✓ 328.829 heures d'intervention (tout service).
- ✓ 4.012 bénéficiaires (tout service).
- ✓ 35.089 journées dans le cadre des soins infirmiers à domicile.
- ✓ 2.990 journées d'accueil de jour.
- ✓ 43.259 repas livrés.
- ✓ 320 abonnés à Filien (téléassistance).

nue à faire sa toilette, au moins jusqu'à un certain point : nous ne faisons pas à sa place et cela est valable pour tous les actes de la vie courante. »

Une alternative à la maison de retraite

Chaque association locale est pilotée par une équipe de cinq à huit bénévoles. Et cette structure est l'employeur de la main-d'œuvre à laquelle elle recourt (NDLR : environ 350 personnes dans le département).

■ Ressources

- 304 salariés d'intervention.
- 54 salariés administratifs.
- 302 demandeurs d'emplois accompagnés (Domicile Services).
- 65 bénévoles.

La Fédération départementale sert de support aux associations locales : relations avec les institutions régionales et départementales, gestion administrative, etc. Les orientations de la maison-mère ? « Nous voulons nous diversifier » répond Yves-Emmanuel Mazingarbe. Celui-ci souhaiterait instaurer des gardes de nuit itinérantes. Reste à trouver le financement... Autre point : « Développer des partenariats avec les bailleurs sociaux dans le cadre d'un projet Habiter autrement. » Une alternative à la maison de retraite tout en gardant du lien social. « La question se pose à la ville et à la campagne. »

Le président de la Fédération poursuit : « Nous devons offrir une compétence et ne pas nous attacher à la personne : les intervenants tournent régulièrement. » L'entité consacre 4 % de sa masse salariale à la formation de son personnel (technique et relationnel). « Malheureusement, nos métiers ne sont pas assez valorisés : l'aide à la personne ne se résume pas au ménage ! Le plus important, c'est la relation. » Par exemple, le réveil est un point crucial pour bien démarrer la journée. « Nous assurons les mêmes prestations sur l'ensemble du département. » La pierre angulaire de la démarche qualité du mouvement.

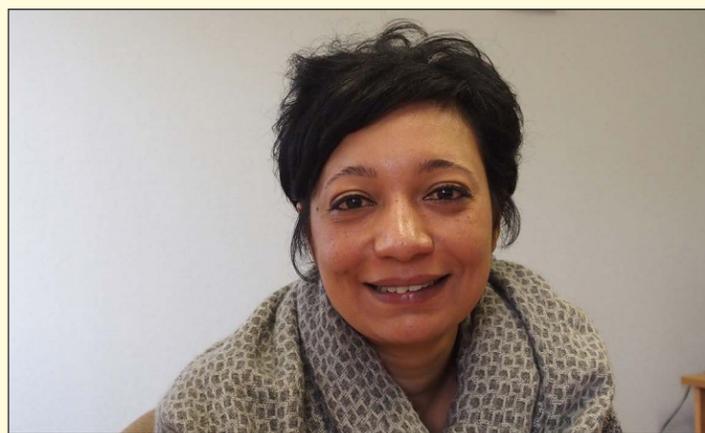
J.O.

Pour rejoindre l'ADMR, composer le 02.38.70.50.51.

L'apport d'un bien-être

« **L** existe toute une batterie de prises en charge : à sa sortie de l'hôpital, il faut contacter sa mutuelle et nos huit responsables de secteurs aident à monter les dossiers » explique Maëva Baugard, responsable du pôle ressources humaines de la Fédération du Loiret de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu rural). La prise en charge d'une personne revêt un coût : 22,68 €/h du lundi au vendredi et 27,68 €/h le week-end. Dans le département, l'ADMR compte 1.575 clients en service prestataire, où les intervenants sont salariés de l'association, et 138 au titre des mandataires. Dans ce second cas, l'usager emploie l'intervenant. En 2015, cela a représenté 202.000 heures de travail pour le premier schéma et 38.000 heures pour le second. « Pour les personnes de plus de 60 ans, on peut demander une aide du Conseil départemental dans le cadre de l'Allocation personnalisée d'Autonomie. En fonction des revenus du bénéficiaire, de son état de santé et de sa situation d'isolement, l'APA sera plus ou moins élevée. Mais il y a toujours une participation de l'usager. »

La structure propose un certain nombre de prestations : aide à la personne (toilette,



Maëva Baugard : « Nous voulons professionnaliser notre secteur et la formation est essentielle. »

accompagnement à la prise de repas, lever, coucher, etc.) ; cadre de vie (ménage, etc.) ; aide au transport (courses, etc.). « Nous sommes acteurs de lien social : face à la solitude ou à l'éloignement des enfants, parfois, nos salariés sont la seule visite de la journée ou de la semaine. (...) Le responsable de secteur a un rôle majeur : il planifie les interventions en fonction du planning de la personne. Les gens sont chez eux et non en institution : c'est à nous de nous adapter à eux et non l'inverse ! » Une conception de la dignité de la personne : « Nous respectons celle-ci dans ses habitudes de vie, ses valeurs, etc. Nous restons en adéquation avec la façon dont

les gens ont choisi de mener leur vie. »

107.000 € d'investissement en formation

L'association emploie plus de trois cents personnes. « Nous subissons une crise des vocations » regrette Maëva Baugard. « Nous voulons professionnaliser notre secteur et la formation est essentielle. » L'an dernier, l'entité a investi 107.000 € pour former son personnel. « J'attends de nos collaborateurs qu'ils aient des capacités relationnelles, qu'ils connaissent les règles d'hygiène et de sécurité et qu'ils aient un titre ou une qualification professionnelle. » Sur ce dernier point, la valorisation des ac-

quis par l'expérience apporte des solutions. Sur Outarville et Pithiviers, la structure a lancé un parcours expérimental : dans les deux mois qui suivent leur arrivée, six salariés suivent un parcours de huit jours. Objectifs : donner les bases pour démarrer et favoriser l'intégration. « Si le dispositif fonctionne, il sera systématisé. »

L'ADMR recherche quinze aides à domicile pour Pithiviers, Gien et l'agglomération d'Orléans ainsi que deux techniciens de l'intervention sociale et familiale à Orléans et un autre à Pithiviers. « Nos métiers sont difficiles physiquement et psychologiquement. Des prédispositions à travailler dans le social sont nécessaires : on n'arrive pas chez nous par hasard ! Nous avons besoin de collaborateurs relativement autonomes car on travaille seul au domicile de la personne même s'il y a une équipe derrière. Nous offrons des possibilités d'évolution. Nous exerçons un métier de l'humain : on apporte du bien-être aux gens ! »